



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 18 novembre 2021 par le Ministre-Président, Ministre des Pouvoirs locaux et des Finances du Gouvernement de la Communauté germanophone sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté germanophone 'instaurant un système de subventionnement pour les projets pilotes des communes dans le cadre de la mise en œuvre du plan intégré pour l'énergie et le climat', portant le numéro 70.500/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 20 décembre 2021 conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.